

Impôts locaux, dotations, allocations... Hollande et Valls plombés par le boulet fiscal

LE MONDE | 04.11.2015 à 10h30 • Mis à jour le 04.11.2015 à 14h30 | Par Service politique



François Hollande en visite à Vandoeuvre-lès-Nancy, 29 octobre 2015. MARC CHAUMEIL/ DIVERGENCE

Quelle débandade ! Trois reculs en trois jours et une sinistre impression de panique désordonnée au sommet de l'Etat. C'est d'abord l'affaire des impôts locaux auxquels se retrouvaient brusquement assujettis des retraités aux revenus modestes qu'il a fallu colmater en catastrophe.

Jusqu'à l'annonce, dimanche 1^{er} novembre, par Manuel Valls, que les exonérations seraient maintenues en 2015 et en 2016. Avec, à la clé, un secrétaire d'Etat au budget qui en vient à recommander à ces contribuables... de ne pas payer leurs impôts.

Lire aussi Impôts locaux des retraités : le casse-tête législatif

[\(/politique/article/2015/11/04/impots-locaux-des-retraites-le-casse-tete-legislatif_4802860_823448.html\)](#)

Deuxième revirement, mardi : à l'issue d'une nouvelle réunion avec les ministres concernés, tôt dans la matinée, à Matignon, le premier ministre annonce aux députés socialistes que la réforme des dotations aux collectivités locales, qui devait entrer en vigueur en 2016, est reportée d'un an. Enfin, dans la soirée, le gouvernement coupe court à la nouvelle polémique qui montait sur la révision du mode de calcul de l'allocation adulte handicapé, en décidant de ne pas appliquer cette mesure.

Lire aussi Allocation aux adultes handicapés : le gouvernement fait marche arrière

[\(/economie-francaise/article/2015/11/03/nouveau-couac-fiscal-sur-l-allocation-aux-adultes-handicapes_4802559_1656968.html\)](#)

Certes, on comprend la volonté de déminage du gouvernement à un mois des régionales et à un an et demi de la présidentielle. Et son intention de ne pas brouiller le message qu'il s'efforce de diffuser sur la baisse des impôts. N'est-ce pas François Hollande lui-même qui, il y a un an quasi jour pour jour, déclarait que, « *à partir de l'année prochaine, il n'y [aurait] pas d'impôts supplémentaires sur qui que ce soit* » ? Imprudente promesse, que les faits se chargent de contredire. Contraint à de successives volte-face, le gouvernement ajoute à l'accusation de « *matraquage fiscal* » le soupçon d'incompétence.

Une série de dysfonctionnements

L'épisode des impôts locaux des retraités modestes est révélateur d'une série de sérieux dysfonctionnements : au sein de l'exécutif, entre le gouvernement et sa majorité, et avec l'administration fiscale. Le pire est que le problème était identifié depuis... 2013. Il n'avait alors pas échappé, lors de la discussion du projet de loi de finances, que l'extinction de la « demi-part des veuves », dont la suppression progressive avait été votée par la précédente majorité, allait faire brutalement basculer quelque 900 000 retraités modestes dans l'assujettissement aux impôts locaux. Christian Eckert, alors rapporteur général du budget, et la majorité avaient fait voter une disposition qui conditionnait l'astreinte à la taxe foncière à deux années consécutives de revenu fiscal de référence (RFR) supérieur au plafond.

Lire aussi Les retraités modestes resteront exonérés d'impôts locaux en 2016, annonce Manuel Valls ([/economie-francaise/article/2015/10/31/impots-locaux-des-retraites-valls-s-engage-a-neutraliser-l-impact-d-une-situation-injuste_4800896_1656968.html](http://economie-francaise/article/2015/10/31/impots-locaux-des-retraites-valls-s-engage-a-neutraliser-l-impact-d-une-situation-injuste_4800896_1656968.html))

Cette décision, qui reportait le problème à cette année, devait laisser du temps au gouvernement pour trouver une solution. Mais, entre-temps, le dossier est tombé dans le bac à oubli. Pourtant, dès ce printemps, certains députés membres de la commission des finances avaient alerté Bercy. Passé secrétaire d'Etat au budget, M. Eckert soulève le problème lors d'une réunion de préparation du budget, mais la question est mise sous l'éteignoir en raison de son coût, estimé entre 200 et 500 millions d'euros sur deux ans. Sollicitée, fin juin, par la rapporteure générale du budget, Valérie Rabault, la direction générale des finances publiques, se dit dans l'incapacité de fournir un chiffrage précis.

Un réel défaut de communication

Rien ne figure, de fait, dans le projet de loi de finances initial dont la discussion commence le 13 octobre à l'Assemblée nationale. La question n'est pas davantage évoquée en commission des finances. Le sujet, cependant, commence à remonter. Faute d'avoir pu convaincre la rapporteure générale de déposer un amendement, M. Eckert s'appuie sur un amendement défendu par Christine Pires Beaune (PS, Puy-de-Dôme) pour proposer un relèvement du RFR, ce qui permettrait d'épargner une partie des contribuables concernés. Mais cela ne résout que partiellement la question et, surtout, ne règle pas le sujet pour les impôts locaux de 2015, alors que les avis d'imposition ont déjà été envoyés.

Matignon reconnaît que, à partir de courant septembre, quand les avis de taxe foncière ont commencé à tomber, le gouvernement a eu « *des remontées de terrain qui montraient des difficultés* » et que « *c'est allé crescendo dans les semaines suivantes* ». Le premier ministre donne son feu vert, le 14 octobre, à « l'amendement Pires Beaune » abondé grâce aux recettes générées par le rééquilibrage de la fiscalité entre l'essence et le diesel. « *Mais on a compris rapidement qu'il fallait aller encore plus loin* », explique Matignon. Tout en reconnaissant un réel défaut de communication. « *Encore aujourd'hui, on ne s'explique pas comment il n'y a pas eu d'alerte sur le sujet de la part des services* », dit agacé un conseiller ministériel.

Des élus assaillis de récriminations

Ce n'est qu'à la réunion du groupe socialiste du 27 octobre que l'affaire est véritablement abordée. La veille, pas moins de 115 députés PS ont adressé au premier ministre un courrier pour l'alerter sur le cas de ces « *nombreux concitoyens retraités* » qui ont vu leurs impôts locaux, et particulièrement la taxe foncière, « *exploser* ». Les élus se disent assaillis de récriminations et redoutent un sévère retour de bâton.

Lire aussi Que représentent les dotations de l'Etat dans le budget d'une commune ? ([/les-decodeurs/article/2015/09/18/baisse-des-dotations-pourquoi-les-maires-manifestent_4762973_4355770.html](http://les-decodeurs/article/2015/09/18/baisse-des-dotations-pourquoi-les-maires-manifestent_4762973_4355770.html))

Le sujet, cette fois, commence à être pris au sérieux. Après un début de quinquennat plombé par le « ras-le-bol fiscal », de l'aveu même du ministre des finances de l'époque, Pierre Moscovici, le gouvernement prend conscience que sa communication sur les baisses d'impôt risque d'être mise à mal. « *La croissance est de retour, on a eu de bons chiffres de l'emploi, tout le monde reconnaît que, sur le coût du travail, il y a plein de signaux et notre politique a gagné en lisibilité, notamment sur les baisses d'impôt sur les ménages. C'est vraiment dommage que ce truc ressorte maintenant, alors que la politique fiscale et sociale du gouvernement affiche désormais sa cohérence et sa continuité* », enrage un conseiller ministériel.

Jeudi 29 octobre, la question remonte, cette fois, à l'Elysée. En tout début de matinée, François Hollande s'entretient avec Michel Sapin. « *Le*

« IL FAUT
ÉTEINDRE
L'INCENDIE. LE
SUJET EST TROP
SENSIBLE, IL FAUT
QU'ON PAIE MÊME
SI ÇA NOUS
COÛTERA
POLITIQUEMENT
ET
FINANCIÈREMENT »

président a senti qu'il y avait un sujet, confie un proche. Il n'est pas un homme de hurlement mais, là, je crois que ça l'a vraiment agacé. » Le ministre des finances rejoint ensuite Manuel Valls et Christian Eckert à Maignon pour tenter de dégager une solution. « *Il faut éteindre l'incendie. Le sujet est trop sensible, il faut qu'on paie même si ça nous coûtera politiquement et financièrement* », défend le secrétaire d'Etat au budget.

Dans l'après-midi, François Hollande se rend en Lorraine, accompagné de M. Eckert, le régional de l'étape. Ils évoquent à nouveau la question et, dans son discours à Nancy devant les élus du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, le chef de l'Etat annonce que « *les conséquences sur les impôts locaux de la suppression de la demi-part des veuves, qui avait été décidée avant [eux] mais qu'ils ont été amenés à assumer, seront neutralisées* ». « *Le ministre du budget y travaille, j'en prends*

l'engagement », ajoute-t-il. Dans l'avion du retour à Paris, M. Hollande se montre préoccupé. Il a en main *Libération*, qui titre en « une » « Tampons, TVA et tabous », à propos de la fiscalité des produits hygiéniques. Ils conviennent qu'il faut « *calmer le jeu* ». « *Maintenant, il faut trouver une solution* », avertit le président de la République.

Une cacophonie qui laissera des traces

La presse commence à s'emparer du sujet. Dans son édition du vendredi 30 octobre, datée du 31, *Le Monde* titre sur « *cet impôt qui fait grincer la majorité* ». Samedi 31, tôt dans la matinée, le ministre des finances appelle le secrétaire d'Etat au budget : « *On nous demande de communiquer plus vite*. » Un « on » qui désigne l'Elysée. Toute la journée de vendredi, les équipes du budget sont en mobilisation de crise. Le secrétaire d'Etat rend compte directement au premier ministre. Bercy propose une « neutralisation » sur deux ans. Maignon préfère s'en tenir à un an. C'est à M. Eckert que revient d'en communiquer l'annonce dans *Le Journal du dimanche* : « *C'est mieux que ce soit toi qui le fasses sinon ça va passer pour un recadrage du secrétaire d'Etat par son ministre de tutelle* », lui fait savoir M. Sapin, qui s'apprête à décoller pour la Chine avec M. Hollande.

« *Les personnes qui étaient exonérées jusque-là continueront à bénéficier de cette exonération en 2015* », annonce le secrétaire d'Etat dans *Le JDD*, sans en préciser les modalités. « *Fiscalité locale des retraités : nous maintiendrons l'exonération pour 2015 et 2016 !* », annonçait dans la soirée M. Valls sur son compte Twitter. Dernier épisode d'une cacophonie qui laissera des traces durables.